



# COMITE MARSEILLEVEYRE

Marseille le 8 novembre 2024

**Chers sociétaires et amis du Comité Marseilleveyre de la Légion d'Honneur,**

**Nous avons le plaisir de vous proposer la visite guidée de**

## **La Citadelle de Marseille**

**Jeudi 28 novembre 2024 à 15 heures**

Officiellement, elle se nomme le « Fort d'Entrecasteaux », partie haute de la construction défensive séparée de la basse (le « Fort Ganteaume ») sous Napoléon III par le Boulevard Charles Livon menant à son palais du Pharo. Mais les marseillais l'ont toujours appelé le « Fort Saint-Nicolas », frère du Fort saint Jean de l'autre côté du Port.

Vue du ciel, c'est une remarquable étoile en pierres calcaires. Depuis le Vieux-Port, on ne voyait jusqu'à maintenant qu'un imposant escalier et de hauts remparts. Mais la forteresse n'est plus imprenable depuis que le groupe SOS en a pris la gestion. La Citadelle de Marseille est maintenant un magnifique belvédère sur la ville, ouvert et accueillant pour tous ses habitants lors de visites ou d'événements culturels.



L'imposant monument a été édifié de 1660 à 1664 par le chevalier de Clerville sur ordre de Louis XIV afin de mater l'esprit d'indépendance de la ville de Marseille réticente à payer l'impôt et souvent prompte à se rebeller. Son dessin en forme d'étoile fût inspiré d'ouvrages italiens afin de pouvoir déplacer des canons sans percer la muraille. Il est construit avec des pierres de La Couronne voisine.

Vous espérant très nombreux lors de cette sortie, nous vous adressons nos cordiales salutations.

**PS : Après la visite, nous pourrons nous promener dans les jardins.**

**Pensez donc à vous chausser confortablement !**

Rosa-Maria VILAFRANCA-GUIRAUD : Présidente

**Avant la visite, nous vous proposons de nous retrouver à 11 h 45  
pour déjeuner ensemble à 12 heures au restaurant :**

**L'ENTRECOTE  
37 Quai des Belges 13001 Marseille**

**MENU entrecôte 30 €**

Salade aux noix  
Entrecôte avec sa sauce spéciale  
ou  
Calmars farcis  
Frites  
Dessert  
Vin

**INSCRIPTION & REGLEMENT – Le plus rapidement possible.**

NOM.....Prénom.....N° de Sociétaire.....

Membre du Comité : .....Mobile..... Mail.....

<b>Participation : Visite guidée</b>	<b>10.00 €</b>
<b>Restaurant</b>	<b>30.00 €</b>
<b>Soit</b>	<b>40.00 € par personne x .....personnes = .....€</b>

**Rendez-vous à 11 h30 à l'Entrecôte : 37 Quai des Belges 13001 Marseille**

**Pour se rendre à la Citadelle :**

A pied : à la Montée du Souvenir Français 13007 Marseille

En voiture : Par autoroute A55 ou A7 – Sortie Vieux Port direction Pharo / Les plages

Parking : Q-Park Pharo / Indigo Vieux Port la Criée

Metro : Ligne 1 – Arrêt metro Vieux Port (15 minutes à pied)

Bus : Ligne 82, 82S et 83 – Arrêt Fort St Nicolas.

**Etablir un chèque à l'ordre de SMLH Comité Marseillevyre**

**Indiquer au dos votre n° de téléphone + votre e-mail et le nom de votre Comité**

Notre Trésorier vous remercie de bien vouloir lui adresser votre chèque, établi **au nom de la S.M.L.H Marseillevyre** accompagné de la présente fiche, à l'adresse suivante :

**Jean-Claude RIDOUX  
Super Rouvière B8  
83 Boulevard du Redon 13009 MARSEILLE**